

La dynamique du Parc Éco-Normandie



Le Parc Éco-Normandie fait pousser les entreprises

L'économie et l'emploi font partie des priorités de Caux Estuaire. Dans un cadre unique, le Parc Éco-Normandie affiche son dynamisme et accueille un nombre croissant d'entreprises qui s'y épanouissent.

Mitoyen du Château de Gromesnil, le Parc Éco-Normandie (situé à Saint-Romain-de-Colbosc en Seine-Maritime) enregistre depuis quelques années une véritable montée en puissance. Une vingtaine d'entreprises, séduites par les prestations d'un parc à la fois proche des centres d'affaires et offrant des conditions de travail recherchées par leurs collaborateurs, ont déjà fait le choix de s'y implanter ou d'y rester pour poursuivre et amplifier leur développement. Plusieurs d'entre elles ont notamment connu une belle croissance, d'où un besoin de locaux plus importants. C'est le cas de BMI Axelent qui a emménagé en 2015 dans un bâtiment flambant neuf alliant une grande zone atelier et des bureaux. Ses précédents locaux ont vite trouvé preneur, preuve de l'attractivité du parc : la société SGS Oil, Gas and Chemicals Services s'y est installée rapidement.

Spécialisée dans le stockage, le conditionnement et l'acheminement à l'international de produits réglementés en petits volumes (chimiques, pétroliers ou encore cosmétiques et parfums) pour des clients dans toute la France, la filiale du groupe présent dans 120 pays a déployé ici son activité.

||
*Nous avons trouvé sur le Parc
Éco-Normandie l'équipement idéal,
sur 650 m², nos 5 collaborateurs ont
emménagé en mars 2016 et bénéficient ici
de conditions propices à l'optimisation
de la valeur ajoutée apportée
à nos clients.*

Jean-Michel LECOQ,
Directeur commercial SGS Oil



Des entreprises qui grandissent avec le parc...

D'autres résidents font le choix de l'extension, la configuration du parc favorisant la croissance sur une parcelle existante : CPM Industries réalise actuellement des travaux d'agrandissement pour la création d'une surface de bureaux supplémentaire de 338 m². Smartlight vient aussi d'ajouter 300 m² à son exploitation et l'entreprise Trace, présente avec ses deux filiales spécialisées dans le développement de logiciels, a construit 360 m² supplémentaires et embauché de nouveaux collaborateurs.

...et d'autres qui s'y installent

Relié au Très Haut Débit, le Parc Éco-Normandie permet en effet le déploiement de technologies innovantes. La jeune société SCAD Engineering, forte d'une dizaine de collaborateurs, propose un large éventail de solutions liées à l'utilisation de la 3D virtuelle. Elle a également fait le choix de s'implanter.

Depuis peu, Webaxys, premier data center green d'Europe, a également rejoint le parc.

Si le Parc Éco-Normandie est propice à l'accompagnement du développement de ses résidents historiques, comme Petroval ou GSF Neptune qui ont renouvelé leurs baux de location pour une période de 9 ans, il offre aussi des solutions aux sociétés nouvellement créées.

Bienvenue aux créateurs !

Les toutes nouvelles entreprises trouvent ici un terrain particulièrement favorable, notamment grâce à des installations qui leur sont dédiées. « Depuis la reprise du parc en 2010 par Caux Estuaire, la dynamisation porte ses fruits et colle aux attentes d'entreprises très variées, dont les jeunes pousses, ce qui est un avantage pour l'emploi local », confirme Emilie Lebrun, chargée du développement économique chez Caux Estuaire.

L'hôtel-pépinière d'entreprises Le Drakkar de la CCI Seine Estuaire offre ainsi les meilleures conditions pour se lancer et débiter au cours des premières années d'existence.

Sur 1 000 m², le bâtiment labellisé très haute performance énergétique offre 13 bureaux en hôtel d'entreprise et

Nous avons choisi de nous implanter sur le Parc Éco-Normandie car l'échange de données en grand volume y est aisé et en raison de la proximité avec de nombreux clients industriels. De plus, son environnement et ses conditions d'accueil sont attractifs.

Samuel Dubois,
PDG de SCAD Engineering



Le Drakkar

21 bureaux en pépinière d'entreprise. Il propose des services mutualisés et des espaces partagés de convivialité et de travail fort appréciés par les jeunes entrepreneurs. On le voit, grâce à sa situation privilégiée, le Parc Éco-Normandie continue de croître. Caux Estuaire a décidé de viabiliser 24 ha commerciables supplémentaires (première livraison prévue début 2018*) afin de répondre à de nouvelles demandes d'implantation ou d'extension d'entreprises, tout en étudiant de nouveaux services qui renforceront encore son attractivité.

*Le marché de travaux pour la réalisation de l'extension du Parc Éco-Normandie a été publié. D'ici peu, des entreprises de travaux publics seront désignées pour réaliser les 1,3 km de voiries et réseaux supplémentaires sur les 34 hectares d'agrandissement de la Zone d'Activités. Après 2 ans de travaux, 42 parcelles viabilisées entre 1 000 m² et 10 000 m² seront proposées aux entreprises. Le montant des travaux est estimé à 5 060 000 € HT.

Tous éco-responsables !

En juin 2015, à l'occasion d'une réunion des entreprises du Parc Éco-Normandie, Bertrand Girardin, 1^{er} Vice-Président de Caux Estuaire, en charge du développement économique, de l'emploi, de la transition énergétique et de la mobilité, a signé avec l'ADEME une charte d'engagements environnementaux. Elle fixe les objectifs poursuivis par l'intercommunalité dans le cadre du projet d'extension de cette Zone d'Activités.



Constituant en quelque sorte une feuille de route, le document prend la forme de 9 engagements. Il fixe l'ambition environnementale du projet et cadre avec précision les priorités opérationnelles qui gouverneront sa réalisation. La charte, ainsi formalisée, est l'aboutissement d'une étude approfondie, appelée Approche Environnementale de l'Urbanisme, que Caux Estuaire a menée en partenariat avec l'ADEME durant un an. Étude dont la mise en œuvre a été confiée au cabinet Expertise Urbaine.

Temps forts de l'étude

Après la réalisation d'un diagnostic qui a fait émerger différents enjeux environnementaux, 3 ateliers thématiques composés d'élus, de techniciens, de partenaires et de chefs d'entreprises ont été organisés au cours de l'été 2014. Une visite sur site, associant les différentes parties prenantes, a précédé ces ateliers. Son objectif : favoriser une bonne connaissance des lieux et une meilleure compréhension du projet. Toute cette phase d'échanges a abouti à l'identification de 40 actions environnementales à mener concernant les espaces publics

et les parcelles des entreprises. Elles ont été validées en commission, avant de trouver leur traduction au cœur de la charte d'engagements. Une démarche qui constitue un bel exemple de la capacité des acteurs publics et privés à unir leurs efforts pour gérer et faire vivre durablement ce futur espace commun de développement.



LES 9 ENGAGEMENTS

- Faciliter l'insertion du projet dans son environnement
- Maintenir les entités paysagères existantes de qualité
- Créer un espace de qualité pour les futurs employés
- Développer la biodiversité et les corridors écologiques
- Gérer de manière alternative les eaux pluviales
- Promouvoir un parc d'activités éco-responsable
- Faciliter le recours aux modes doux de déplacements
- Limiter les nuisances liées à l'extension
- Restructurer et dimensionner les accès au site



Le Drakkar

Aménagement du parc : l'exemplarité écologique, une priorité

Gestion différenciée des espaces verts, développement de la biodiversité ou encore réhabilitation des mares, les actions exemplaires engagées par Caux Estuaire dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités ne manquent pas. Elles font clairement partie de l'identité du projet.



Faire rayonner la biodiversité

« Nous allons créer des continuités écologiques avec le Château de Gromesnil, et tout ce lien vert sera propice à l'installation de nichoirs et d'hôtels à insectes que nous bougerons si besoin au gré des habitudes que prendront les espèces » explique Eric Lethuillier, responsable technique de Caux Estuaire. Le verger, quant à lui, accueillera des ruches dans un espace clos, « et nous réintroduirons des essences anciennes ».

Des plantations sont également prévues autour des bassins. Toutes ces actions en faveur de la biodiversité donneront évidemment lieu à un travail pédagogique qui sera réalisé par l'association La Sittelle.

Des mares qui redémarront

Les trois mares situées sur le Parc Éco-Normandie (mare du Château de Gromesnil, mare du Parc Éco-Normandie et mare du Clos de la Ferme)

constituent elles-aussi de vrais réservoirs de biodiversité. Un diagnostic réalisé par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux Etretat en 2015 a toutefois montré que ces mares, envahies par la végétation et parfois envasées, n'assuraient plus pleinement leur fonction hydraulique.

« Il y avait nécessité donc de procéder à des travaux de curage afin qu'elles retrouvent leur volume d'origine en redimensionnant la mare, mais aussi en remodelant les berges et en réalisant de nouvelles plantations ». Ces travaux ont été entrepris et financés par Caux Estuaire, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui a accordé une subvention.

Autant d'actions exemplaires qui ont permis à Caux Estuaire d'être retenue pour d'autres appels à projets tel que celui lancé par le Département de la Seine-Maritime sur la « gestion exemplaire des eaux pluviales ».

Montant total estimé de l'opération
« Extension du Parc Éco-Normandie » : 6,5 M€

Subventions :

4 accordées à Caux Estuaire pour l'aménagement du Parc Éco-Normandie.

845 000 € de la Région Haute-Normandie dans le cadre du Contrat de Pays,

159 551 € de l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux),

70 000 € du Département de la Seine-Maritime dans le cadre d'un appel à projets sur la gestion exemplaire des eaux pluviales,

10 000 € de l'ADEME.



Financiers



Communauté de Communes Caux Estuaire

Service développement économique

5 rue Sylvestre Dumesnil • BP 117 • 76430 Saint-Romain-de-Colbosc

Tél : 02.35.13.36.90 - www.parceco-normandie.fr